



Sommaire

Informations générales

Le Mot du jardinier

Ecole maternelle : Exposition sur l'eau et rentrée scolaire 2018-2019

Ecole primaire : Concours du SITOMAP et remise des dictionnaires aux CM2

Inscriptions sur les listes électorales

Informations du SITOMAP

Commission Menus du restaurant scolaire

Maisons paysannes du Loiret

Doki'good

La petite maison à plumes

La boîte aux lunettes : Point vert

Participation citoyenne

Manifestations

Carnaval

13 et 14 juillet

13 Août

Extraits de conseil

Conseil du 24 mai 2018

Conseil du 21 juin 2018

Conseil du 26 juillet 2018

Travaux ou projets

Travaux en Entrée Sud

Travaux route de Neuville

Clos des Tirelles

Associations

ACAC

Amicale des Sapeurs-pompiers

Association paroissiale

Club Informatique

COC Foot

COC Gymnastique Volontaire

COC Danse

COC Eveil

Familles Rurales : Savoir-Faire

O P'tits Pas

Les Amis de l'Orgue

L'Amicale des Anciens

Les Echos de Chameroles

SAFO

Team'Mouv

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Quelques petites informations pour cette rentrée :

Une nouvelle association vient de voir le jour : Les Amis des Roses de CHILLEURS AUX BOIS. Cette structure, rattachée à l'Association Chilleuroise pour les Activités Culturelles (ACAC), va contribuer, avec l'aide d'un certain nombre d'entre vous, à mettre en valeur notre village avec la plantation de rosiers devant les habitations de participants volontaires. Cette initiative vient en complément d'une politique d'amélioration de notre cadre de vie. Nous espérons voir les premiers résultats au printemps prochain.

L'opération de sécurité, Grande rue en sortie Sud du bourg, va s'accompagner également cet automne d'un aménagement paysager qui devrait permettre de mettre en valeur l'entrée de notre village.

Nous avons prévu cette année, dans le cadre des travaux de voirie, la réfection des rues du 13 Août et du Vivier, entre la rue des Tirelles et celle de la Gervaise.

Les accords de subvention ayant été obtenus, la mise en place de feux tricolores à l'intersection de la Grande Rue et de celle de Gallerand, devrait permettre de sécuriser ce carrefour, en particulier des traversées piétonnes, de fluidifier la circulation des véhicules venant de Gallerand et de ralentir ceux circulant Grande Rue.

L'installation d'un ascenseur permettant l'accès à l'étage de la Mairie, dans le cadre des travaux d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, est programmée dans les prochains mois.

Comme les années précédentes, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au succès des différentes manifestations organisées au cours de cet été, en particulier la foire de Saint Jean et celles des 13 et 14 juillet.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Gérard LEGRAND

MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts du lundi au samedi de 9 h à 12 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h

Tél : 02.38.39.87.06 - Fax : 02.38.39.28.01 - Courriel : mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr – Page Facebook : Mairie Chilleurs Aux Bois



La rubrique du jardinier

C'est comme ça, on n'est jamais contents
On voulait un vrai été, on est servis



UN GRAND MERCI À CEUX QUI ONT APPRÉCIÉ NOS DÉCOS ET QUI NOUS L'ONT FAIT SAVOIR



C'est bientôt l'automne

IL EST TEMPS DE FABRIQUER UN HOTEL A INSECTES

Pour retrouver un jardin en pleine santé, il est nécessaire de favoriser la biodiversité afin que chaque être présent, aussi petit soit-il, y retrouve sa place. Certains insectes, auxiliaires du jardinier et prédateurs des parasites les plus courants, constituent des aides précieuses. Il est donc nécessaire de les inviter en laissant quelques zones en friches où les plantes hôtes les accueillent, quelques tas de feuilles où ils trouvent un abri, mais aussi en mettant à leur disposition UNE MAISON A INSECTES, construite ou achetée, pour qu'ils s'installent durablement.

Chaque insecte construit un type bien particulier de nid, qu'il est essentiel de reproduire dans la maison à insectes. Les guêpes solitaires comme le pemphrédon apprécient les tiges creuses contenant de la cellulose molle (buddleia, sureau, deutzia, hortensia...). Ressemblant de loin à une fourmi ailée, cette guêpe offre des pucerons à ses larves pour les nourrir. Les abeilles solitaires comme les osmies, les mégachiles ou les xylocopes sont de bonnes pollinisatrices intervenant plus tôt dans la saison que les abeilles domestiques. Elles se plaisent dans les tiges dures et creuses (bambou, fenouil, berce, canne de Provence...), dans les bûches percées ou dans des briques. Les coccinelles, les syrphes, les carabes ou les bombyles, prédateurs de parasites en tous genres (pucerons, cochenilles, larves, chenilles...) se plairont aussi dans le refuge à insectes, où ils pourront passer l'hiver en toute quiétude.

L'abri doit être installé dans un endroit calme du jardin, loin de la maison et des zones de passages, pour que les insectes puissent passer l'hiver sans être dérangés et ensuite se reproduire au printemps.

- Placer l'abri face au Sud, Sud-Ouest ou Sud-Est, dans une zone abritée des vents dominants et si possible de la pluie. Sous un grand arbre à feuillage caduque, les insectes seront à l'abri de la chaleur en été, mais bénéficieront des rayons du soleil en hiver.
- Garder une zone en jachère ou une prairie fleurie non loin de l'abri pour qu'ils trouvent toute la nourriture dont ils ont besoin.
- Installer de préférence l'abri sur un pilier ou un poteau de manière à le surélever. Les fixations doivent être solides pour qu'il résiste bien aux éléments climatiques.
- Attention, le bois doit rester naturel, aucune peinture, lasure, vernis ou pire, produit de traitement, ne doit être appliqué au risque de faire fuir les insectes très loin de l'abri mis à leur disposition.



Concours des maisons fleuries

Le jury départemental est passé courant juillet et a pu apprécier les jardins de Mr DION, rue des Granges, de Mme QUINTAL, Grande rue, de Mme PIEDOUX, au Coudray, du LANCELOT et du gîte de La GERVAISE. Nous attendons le verdict au mois de mars 2019 et leur souhaitons

BONNE CHANCE



Les amis des roses

Voilà, c'est fait, l'association « les amis des roses de CHILLEURS AUX BOIS est opérationnelle et nous allons pouvoir travailler à embellir notre village grâce aux administrés qui ont bien voulu mettre à notre disposition la devanture de leur maison. Nous planterons cet hiver les rosiers que nous avons choisis ensemble et l'association prendra le relais pour dispenser des conseils d'entretien et de taille.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre et remplir les conditions suivantes : être domicilié sur la Commune, être majeur et de nationalité française. Pour les nouveaux arrivants sur la Commune, l'inscription n'est pas automatique.

Dans tous les cas, il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 31 décembre pour pouvoir voter en 2019.

Maisons Paysannes du Loiret

Organisent deux journées sur le bâti rural

« LES GRANGES A PORTEAU » en Beauce et forêt d'Orléans

Samedi 22 et dimanche 23 septembre

à la Salle de la Cour Gauthier, Route de Gallerand

Exposition : samedi 22 de 10 H à 19 H et dimanche 23 de 10 H à 17 H

Conférence : Samedi 22 à 17 H dans la salle de la Cour Gauthier

Circuit visite : Dimanche 23 à 14 H, le rendez-vous est au parking de l'Eglise.

Pour plus de renseignements :

loiret@maisons-paysannes.org

Tel : 06.32.95.66.72 ou 06.86.49.31.66.

La Commission Menus

recrute des parents afin de préparer et valider la composition des menus pour le restaurant scolaire. Vous avez envie de donner votre avis sur l'alimentation de vos enfants ? Rejoignez la commission dès la rentrée de septembre.

Pour vous inscrire, veuillez contacter la Mairie.



Remise des dictionnaires

Lors la fête de l'école, La Municipalité a offert à chaque élève de CM2 un dictionnaire Français / Anglais pour leur admission en classe de 6ème au collège. Des textes de remerciements ont ensuite été lus par les enfants.

nouveaux entrepreneurs

DOKIGOOD : de délicieux plats traiteurs sains et équilibrés livrés frais chez vous !

Nouvellement installé sur notre Commune, Benoit, son fondateur, nous explique le concept :

« Sportif et ayant une vie professionnelle chargée, j'ai décidé de rendre la nutrition facile à tous ceux qui n'ont pas le temps ou ne souhaitent pas cuisiner, mais qui apportent de l'importance à leur équilibre alimentaire. Ma grand-mère est maintenant heureuse de recevoir ses plats chaque semaine ! »

A qui s'adresse DokiGood ?

« Seniors, vous préparer à manger et faire les courses est devenu trop fastidieux. Vous sortez du sport ou d'une réunion tard le soir. Vous recherchez une solution alimentaire rapide et saine pour vos formations, etc... »

Qu'est-ce qui différencie DokiGood des autres ?

« J'ai souhaité une solution saine, pratique et éthique. Les aliments sont soigneusement



sélectionnés et calibrés par une nutritionniste, la conservation est de 8 jours au réfrigérateur et la préparation ne prend que 2 minutes 30. J'ai fait le choix de produire l'ensemble de ma gamme par des personnes handicapées, nous livrons partout en France».

Benoit se tient à votre disposition :

Téléphone : 06.58.31.50.11 site internet : www.dokigood.com



la Petite Maison à Plumes
CRÉATRICE DE RÉCITS

Conceptrice-rédactrice, Aurélie conçoit des supports - campagnes de communication (print et web), livres d'entreprises, magazines - et écrit. L'écriture est le dénominateur commun à tous les projets qu'elle mène : articles de presse, livres anniversaires pour des entreprises, magazines internes et externes, campagnes de communication, ainsi que des récits de vie et biographies pour des particuliers.

Quel que soit le projet, Aurélie interroge la question de l'identité car c'est un sujet qui la

passionne. Qu'est-ce qui est propre à chaque structure, fonde ses valeurs et son histoire. Qu'est-ce qui a fait la vie d'une personne... Elle travaille avec des graphistes, photographes, illustrateurs, imprimeurs avec qui elle forme équipe selon les besoins des projets.

Son site web : www.lapetitemaisonaplumes.fr

Vous y trouverez des références si vous voulez citer des projets (il y a des logos d'entreprises clientes mais aussi des projets à télécharger si besoin, dans l'onglet « bibliothèque »).

Voici ses coordonnées à toutes fins utiles :
06 77 13 99 87
aurelie@lapetitemaisonaplumes.fr

Ecole maternelle



Le lundi 8 juillet, les enfants ont pu montrer à leurs parents leur travail qui a été réalisé tout au long du 3^{ème} trimestre avec l'artiste Caroline.



Rentrée des classes : lundi 3 septembre à 8 H 30

Rentrée échelonnée pour les élèves de Petite Section les lundi 3 et mardi 4 septembre 2018.

A noter les nouveaux horaires de l'école maternelle pour la rentrée 2018 :

Matin : 8 H 30 – 11 H 55

Après-midi : 13 H 25 – 16 H 00

Les portes ouvriront 10 minutes avant pour l'accueil des enfants, de 8 H 20 à 8 H 30 le matin et de 13 H 15 à 13 H 25 l'après-midi.

N'hésitez pas à consulter le panneau d'affichage extérieur de l'école situé dans la venelle à Guérin pour la composition des classes.

Ecole élémentaire

Le mardi 19 juin, les élèves de la classe de CE2 ont eu la joie d'apprendre qu'ils avaient remporté le premier prix du concours de dessins organisé par le centre de valorisation énergétique de Pithiviers.

Madame Mélanie FERNANDEZ, représentant le SITOMAP, est venue remettre la coupe à la classe et de nombreux cadeaux à chacun des participants.



La boîte aux lunettes

La boîte aux lunettes, située 8 place de Romand à Chilleurs aux bois, vous propose désormais le service Point Vert.

C'est un service qui permet aux clients du Crédit Agricole d'effectuer des retraits d'espèces.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi après-midi de 15 h à 19 h

Du mardi au vendredi : 09 h à 12 h et 15 h à 19 h

Samedi matin de 9 h à 12 h

Sitomap

Les bacs OMR (noirs) sont dotés d'une puce. Celle-ci sert à ce que le système de levage du camion collecte reconnaisse le bac et le soulève. Elle donne lieu à des statistiques sur le nombre de bacs collectés.

Le SITOMAP constate que certaines personnes ont retiré la puce. C'est une pratique interdite.

De plus, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de mettre des sacs poubelles dans le bac jaune.

Merci de respecter ces consignes.

Participation citoyenne,

« DEVENIR ACTEUR DE SA SÉCURITÉ »

Le 12 juin, la Gendarmerie de PITHIVIERS et celle de NEUVILLE AUX BOIS nous ont présenté « la Participation citoyenne ».

Il s'agissait d'une information sur la vigilance entre voisins. A cette occasion, nous avons senti une réelle demande des administrés.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la Gendarmerie Nationale, « Participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.



Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa Commune, le Maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Nous allons installer prochainement des panneaux pour avvertir de notre engagement.

Vous souhaitez être référent, c'est-à-dire être un voisin vigilant, merci de vous faire connaître auprès de la Mairie.

Carnaval

Le 15 avril, le carnaval a connu un franc succès. Nous tenions à remercier très chaleureusement les parents qui ont aidé pour la mise en sac des confettis, la sécurité du parcours lors du défilé et la préparation des gâteaux pour le goûter des enfants.

Un grand MERCI.

Cérémonie commémorative du 13 août 1944

Ce lundi 13 août 2018, la cérémonie en mémoire des fusillés du maquis de Chilleurs-aux-Bois s'est déroulée au lieu-dit Les Châtaigniers, à la stèle érigée sur le lieu des exécutions. Une nombreuse assistance était présente pour partager l'hommage et les témoignages qui ont été rendus, toujours avec la même émotion.

13 et 14 juillet

Pour la 2ème édition du « Cochon grillé », la commission Animation a fait un carton plein.

Plus de 220 personnes ont pu profiter, le 13 juillet au soir, du parc de la Cour Gauthier pour déguster, entre amis ou en famille, le fameux cochon grillé.

Après ce diner champêtre, nous avons défilé dans les rues de CHILLEURS pour la retraite aux flambeaux qui était accompagnée par la musique de l'Avenir.

Nous avons pu admirer le feu d'artifice à l'étang de la Rouche avant d'aller rejoindre le parc de la Cour Gauthier pour le traditionnel bal populaire.

Une bonne soirée orchestrée d'une main de maître par son Président Mickaël DELARUE et soutenue par les conseillers municipaux et bénévoles membres de la commission Animation.

Le 14 juillet, le goûter républicain a accueilli 200 personnes réunies sous les arbres du parc de la Cour Gauthier. La revue des Sapeurs-Pompiers, les musiques de l'Avenir et des Echos de Chamerolles, ont permis aux administrés présents de passer un agréable moment de convivialité.



Travaux : le point

RN 2152 entrée sud et Route de Neuville :

Pendant ce mois d'août, la Société EIFFAGE effectue divers travaux de finition avant l'intervention prochaine d'une entreprise chargée de l'engazonnement des parties en terre végétale (essentiellement ilot central de la chicane et bas-côtés le long des cheminements piétons sur la Grande Rue)

Pour des raisons de difficultés d'approvisionnement de leurs chantiers en enrobé, les sociétés de travaux publics ont pris du retard, et la remise à neuf du revêtement en enrobé de la Grande Rue et de la route de Neuville, prévue par le Conseil Départemental, (parties comprises entre notre chicane entrée Sud et le plateau surélevé au croisement de la rue des Tirelles), ne pourra pas être réalisée avant septembre ou octobre.

Lotissement des Tirelles :

Les constructions vont bon train : 41 lots sur 44 sont en cours d'instruction ou accordés.

Bon démarrage et envie des nouveaux propriétaires à vivre sur Chilleurs aux Bois.

En Projet :

Nous avons lancé des travaux de réfection de chaussée rue du treize Aout et rue du Vivier, ces 2 voies seront partiellement élargies et les bas-côtés remis en état. Nous vous donnerons dans le prochain Chilleurs Info plus d'informations sur ces travaux qui devraient être réalisés au plus tard en novembre.



Réunion du jeudi 24 mai 2018

Révision des tarifs et des règlements des services périscolaires pour l'année 2018-2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe les tarifs de ces services à compter de la prochaine rentrée scolaire comme suit :

ACCUEIL PERISCOLAIRE : (4 séquences possibles dans la journée)

- Le matin à partir de 7 h 30 jusqu'au début des cours
- Le soir, pour les maternelles :
De 16 h jusqu'à 16 h 55
De 16 h 55 à 17 h 45 avec goûter
De 17 h 45 à 18 h 30
- Le soir, pour les élémentaires :
De 16 h 10 jusqu'à 16 h 55
De 16 h 55 jusqu'à 17 h 45 avec goûter
De 17 h 45 jusqu'à 18 h 30

Tarifs selon le quotient familial (CAF et MSA) et pour chaque séquence :

| | |
|---|--------|
| Quotient familial inférieur à 700 € : | 1,80 € |
| Quotient familial de 700 à 1 200 € : | 2,10 € |
| Quotient familial supérieur à 1 600 € : | 2,20 € |

Le service est facturé au nombre de séquences (Toute séquence commencée est due en totalité).

- Pénalité pour un retard au-delà de 18 h 30 : 5,00 €
- Pénalité à compter du 3ème retard au-delà de 18 h 30 : 35,00 €
- Pénalité pour les enfants sans dossier d'inscription : 10,00 €

RESTAURANT SCOLAIRE :

| | |
|--|--------|
| Prix par repas enfant : | 3,50 € |
| Prix par repas enfant à titre exceptionnel : | 4,50 € |
| Prix par repas adulte : | 5,00 € |

Facturation forfaitaire pour 4 repas / semaine, par période scolaire (avec remise de 7,00 € par période, soit l'équivalent de 2 repas)

Facturation en début de période, paiement possible en 2 fois

- Pénalité par repas non inscrit 48 h à l'avance : 5,00 €
- Pénalité par repas pour enfant sans dossier d'inscription : 10,00 €

ETUDE SURVEILLÉE :

Forfait de 52 € par période scolaire pour 3 études par semaine

(Lundi, mardi et jeudi de 16 h 15 à 16 h 55)

Rappel : Les périodes scolaires sont définies ainsi :
- de la rentrée de septembre aux vacances de Noël,
- de la rentrée de janvier aux vacances de printemps,
- des vacances de printemps aux vacances d'été.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide les modifications des tarifs et règlements s'appliquant aux services d'accueil périscolaire, de restauration et de l'étude surveillée à compter de la rentrée scolaire 2018-2019.

Demande de subvention par la Junior Association « Team Mouv »

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande

de subvention déposée par la Junior Association

« Team Mouv » pour un montant de 280 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 280 € au titre de l'année 2018 à la Junior Association « Team Mouv » et charge Monsieur le Maire de mandater ladite subvention à l'article 6574.

Demande de soutien pour l'accueil des épreuves hippiques des J.O. sur le site fédéral de Lamotte-Beuvron

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, apporte son soutien à la candidature de la Commune de Lamotte-Beuvron pour l'organisation des épreuves équestres des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le Comité d'organisation de Paris 2024.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil de l'accord de la subvention de l'agence de l'Eau sur le matériel alternatif d'un montant de 7 116 €. L'accord de subvention du Conseil Régional, pour un montant de 4 200 € est en attente.

- Vincent GOUÉFFON indique que le hameau d'Olivet n'est pas signalé sur la route de Marcilly et qu'il conviendrait de déplacer le panneau situé à l'entrée du hameau.

- Mickael DELARUE informe le Conseil de soucis de débordement de végétation sur certains terrains privés, le long de routes communales. Des courriers vont être envoyés aux propriétaires concernés.

Extraits de conseil

Réunion du jeudi 21 juin 2018

Tarifs Service de l'Eau à compter du 1er août 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil les propositions de réactualisation des différents tarifs du Service de l'Eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de réviser les tarifs à compter du 1er août 2018 et fixe les barèmes suivants :

- Prix du m3 d'eau : 1,12 € H.T.
- Forfait annuel de location de compteur :

| | |
|---------|--------------|
| Ø 15 = | 16,44 € H.T. |
| Ø 20 = | 21,12 € H.T. |
| Ø 25 = | 40,68 € H.T. |
| Ø 32 = | 47,40 € H.T. |
| Ø 40 = | 57,72 € H.T. |
| Ø 50 = | 69,60 € H.T. |
| Ø 60 = | 87,00 € H.T. |
| Ø 125 = | 87,00 € H.T. |
- Frais branchement de nouveau compteur :

| | |
|-----------|-----------------|
| 20 x 27 = | 920,00 € H.T. |
| 26 x 34 = | 1 030,00 € H.T. |
| 33 x 42 = | 1 180,00 € H.T. |
| 40 x 49 = | 1 450,00 € H.T. |
| 50 x 59 = | 1 650,00 € H.T. |

- Habitation dont le réseau d'eau potable et le branchement ont été réalisés par un lotisseur ou un aménageur = 310,00 € H.T. (Forfait comprenant la fourniture et l'installation du compteur d'eau dans la borne de comptage en attente ainsi que les frais administratifs liés à cette demande).

- Déplacement d'un compteur d'eau pour agrément = 590,00 € H.T.

Redevance Assainissement Année 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition du tarif de la part communale de la redevance assainissement pour l'année à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix du m3 d'eau assainie à 0,94 € H.T. à compter du 1er août 2018.

Choix de l'entreprise pour la reprise de concessions du cimetière.

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis relatifs aux reprises de concessions dans le cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition de l'entreprise des Pompes Funèbres Générales pour un montant de prestations de 9 450 € TTC et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

Convention de mise à disposition et d'utilisation du centre aquatique de Pithiviers

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attribution par la Communauté de Communes du Pithiverais de créneaux piscine pour la prochaine année scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la Communauté de Communes du Pithiverais pour la mise à disposition du Centre aquatique au profit des écoles élémentaire et maternelle de CHILLEURS AUX BOIS pour l'année 2018-2019.

Le Conseil accepte de prendre en charge les frais de déplacement pour se rendre à la piscine et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette convention.

Participation citoyenne

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur l'intérêt présenté pour la Commune d'adhérer au dispositif « Participation citoyenne », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide l'adhésion de la Commune et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette convention

Dénomination de nouvelle rue

Monsieur le Maire propose au Conseil de dénommer la rue intérieure desservant la Résidence du Bourg à partir de la rue de Laveau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de dénommer Rue des Amandiers la nouvelle voie desservant la Résidence du Bourg à partir de la rue de Laveau.

La rue des Amandiers sera intégrée dans le tableau de la voirie communale après la rétrocession prévue en 2019.

Affaires diverses

- Suite à la dernière Assemblée Générale, le bureau du C.O.C a été renouvelé. Mme Chantal NEROT a été élue présidente, Jean Claude BOUDIN, trésorier et Amélie CHAUVEAU, secrétaire.

- Evelyne DENIAU informe que l'école élémentaire propose de partir tous les deux ans en classe de découverte avec 2 classes. Le Conseil Municipal accepte le principe.

- Les Conseils d'école ont eu lieu. A la rentrée prochaine, en maternelle il y aura entre 37 à 39 enfants en petite section, 19 en moyenne section et 23 en grande section. En élémentaire, l'école accueillera 10 élèves de plus. Le début des travaux de peinture à l'école élémentaire, dans la salle des maîtres et la bibliothèque, est prévu dès le 5 juillet. A la maternelle, il est prévu de changer la fenêtre du bureau de direction et la restauration du crépi rue du Vivier.

Réunion ordinaire du jeudi 26 juillet 2018

Emprunt pour travaux d'aménagements de sécurité

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux d'aménagements de sécurité, il convient de souscrire un emprunt d'un montant global de 235 000 €.

Après analyse des différentes propositions de financement, celle établie par La Banque Postale apparaît comme la plus intéressante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès de la Banque Postale un prêt à taux fixe d'un montant de 235 000 €. Le Prêt comporte les caractéristiques suivantes :

- Montant : 235 000 €
- Durée du contrat de prêt : 9 ans
- Taux fixe : 0,92 %
- Périodicité des échéances : Trimestrielle

Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, est chargé de signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

Choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux de voirie.

Monsieur le Maire informe le Conseil des résultats de l'analyse des offres concernant les travaux de voirie. L'entreprise EUROVIA présente l'offre la

mieux disante avec un montant 72 000 € H.T, soit 86 400 € T.T.C.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, retient l'entreprise EUROVIA pour la réalisation des travaux de voirie et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Vente de la maison de Gallerand

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a donné mandat de vente à Mr AVEZZA, IAD France, de la maison située 950 rue de Courcy dans le hameau de Gallerand par délibération en date du 21 juin 2018.

Monsieur Le Maire présente au Conseil une offre d'achat de cette maison d'un montant de 115 000 € dont une rémunération du mandataire de 5 995 €, soit 109 005 € net vendeur.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte cette offre d'achat proposés par M. COLIN François et Mme MEYS Jessica, par l'intermédiaire de Mr AVEZZA, au prix de vente de 109 005 € net vendeur et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Affaires diverses

- Monsieur le Maire informe de l'embauche d'un employé en renfort aux espaces verts pour les deux mois d'été suite au départ d'un agent.

- Mickael DELARUE réalise un bilan des fêtes des 13 et 14 juillet. La soirée du 13 juillet s'est bien déroulée, avec des retours très positifs des participants. La buvette a bien fonctionné, ce qui va permettre de racheter du matériel. Il est décidé pour l'an prochain de prendre en charge le repas des personnes qui effectuent le service. Deux nouvelles personnes ont intégré la commission Animation. Il conviendra d'être vigilant sur le nombre de personnes en se limitant à 200 repas car en cas de pluie, des soucis par rapport au nombre de tables et aux barnums risqueraient de se poser. Il conviendra également de réduire un peu la longueur du trajet de la retraite aux flambeaux. Les deux agents des services techniques, Stéphane et Kevin, ont bien assuré leur service et ont apporté une aide non négligeable. Pour le 14 juillet, 200 participants étaient présents l'après-midi, il est demandé de revoir la composition de l'assiette.

Le forum des associations aura lieu le samedi 8 septembre de 10 H à 16 H au gymnase.

ACAC



Les 3 sections (bibliothèque, photos, amis des roses) de l'association seront présentes au prochain forum des associations.

Venez découvrir nos projets d'animation.

LES AMIS DES ROSES de CHILLEURS AUX BOIS

C'est fait ! L'association « les amis des roses de CHILLEURS AUX BOIS » est opérationnelle et va pouvoir œuvrer à embellir notre village.

Vous pouvez contacter l'association par mail : amis-des-roses@chilleursauxbois.fr

N'oubliez pas le rendez-vous avec les associations chilleuroises du 8 septembre où vous pourrez faire la connaissance des membres du bureau.

L'opération de plantation de rosiers sur l'espace public par les services de la Commune est en cours de mise en place, et dès cet automne les rosiers choisis par les habitants volontaires seront plantés.

L'association prendra ensuite le relais pour dispenser des conseils d'entretien et de taille.

Amicale des Anciens



SAMEDI 15 SEPTEMBRE : 14 H - 18 H
et DIMANCHE 16 : 9 H - 12 H et 14 H - 17 H

• SALLE du RELAIS, nous commencerons nos activités du dernier semestre par une vente de vêtements. Petits et grands trouveront leur bonheur.

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

• Sortie très prisée à l'HIPPODROME de VINCENNES pour un DEJEUNER SPECTACLE au restaurant panoramique (courses diurnes). Les chevaux, la folie des parieurs, tout est à voir, sans négliger un bon repas...

Peut-être restera-t-il des places ? Contactez Micheline au 06.68.89.57.37.

SAMEDI 6 OCTOBRE

• Concours de Chaloupée ouvert à tous. Début des jeux à 14 H 30, ouverture des portes à 13 H 30

JEUDI 18 OCTOBRE

• Repas au Lancelot à 12 H 30

DIMANCHE 4 NOVEMBRE

• Notre incontournable EXPO-VENTE, braderie, vente de fruits et légumes de nos jardins, confitures et pâtisseries Maison. 9 H à 12 H 30 et 14 H à 17 H.

Le concours et l'expo vente se feront à la Salle Jeanne d'Arc, route de Neuville.

Et nous parlerons déjà du goûter de fin d'année, le **JEUDI 13 DECEMBRE**, nous glisserons en ce dernier mois une sortie Cabaret ? (pas encore arrêtée).

Il est encore temps de venir nous rejoindre au Club... Le numéro de la présidente est indiqué plus haut.

La Présidente, Micheline BRUSSEAU

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Chilleurs aux Bois organise le 2 septembre 2018 à partir de 7h30, au départ du parking du Château de Chameroles à Chilleurs aux Bois, une randonnée pédestre, tout public et familiale, au profit des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France.

CHILLEURS-AUX-BOIS

**RANDONNÉE
PÉDESTRE**
des Sapeurs-Pompiers

6 - 9 - 13 Kms
Au cœur de la
forêt d'Orléans

**Dimanche
2 septembre 2018**

Départ à partir de 7h30
Parking du Château de
CHAMEROLLES

3€ par adulte Gratuit - de 15 ans



L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'Œuvre des Pupilles des Sapeurs-Pompiers de France

Partenaires



Loiret



Amicale de l'orgue

Cours d'orgue

Les cours d'orgue à tuyaux reprendront fin septembre sur l'orgue de l'église sous la direction de Benoît DOMEJEAN, professeur.

Vous êtes intéressés par ces cours, renseignez-vous dès maintenant pour la rentrée prochaine. Prenez contact avec l'association : « Amis de l'Orgue de CHILLEURS » au 02.38.39.87.80.

Association paroissiale

L'association paroissiale de CHILLEURS-AUX-BOIS vous convie à son loto, dimanche 21 octobre, à la salle Jeanne d'Arc. Ouverture des portes à 13 H 30, début des jeux à 14 H 30.

Buvette et pâtisseries sur place.

Club Informatique

Les cours commenceront le 1er octobre 2018 et seront assurés :

les lundi, mardi, mercredi et jeudi, après-midi et le vendredi soir de 18 H 30 à 20 H pendant la période scolaire.

Les inscriptions aux différentes activités (initiation ou perfectionnement Word et Excel, apprentissage Windows, photos, internet, utilisation des tablettes, généalogie et dépannage), se feront :

- le samedi 08 septembre 2018 de 10 H à 16 H, au gymnase lors du forum des Associations, ou
- le samedi 22 septembre 2018 de 14 H à 16 H, dans les locaux du Club, 42 Grande Rue, lors de l'après-midi portes ouvertes.

Le Club est ouvert à toute personne qui désire apprendre à utiliser et à se servir d'un ordinateur et à tous ceux qui veulent échanger ou approfondir leurs connaissances en informatique.

Vous pouvez contacter le secrétariat au 02.38.39.86.45

Le Club Informatique de Chilleurs aux bois vous invite à une réunion d'information sur la sécurité informatique animée par la gendarmerie sur les risques et menaces sur Internet, messagerie

(fake news, escroqueries, chantages, ransomwares, phishing)

**Le 06.10.2018 à 10 H, au Relais,
23 rue des Tirelles**

Gymnastique Volontaire



Samedi 8 septembre

La GV tiendra un stand lors du FORUM DES ASSOCIATIONS qui aura lieu au gymnase, de 10 H à 12 H puis de 14 H à 16 H. Vous pourrez venir chercher des informations et/ou vous inscrire.

Dimitri, notre animateur en Pilates et en Renforcement musculaire sera présent pour préciser le déroulement des séances et expliquer les bienfaits des différentes méthodes.

Mercredi 12 septembre et Jeudi 13 septembre

Reprise des cours

Les cours auront lieu comme d'habitude à la cour Gauthier, route de Gallerand.

Pour les nouveaux, cours d'essai gratuit

3 cours différents sont proposés cette année :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9 H 30 à 10 H 30 avec Marie-Lise.

Gym adultes, le jeudi soir avec Dimitri

- de 18 H à 19 H, Pilates

- de 19 H à 20 H, Renforcement musculaire

Nos animateurs adaptent les difficultés et mouvements en fonction des possibilités de chacun.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 02 38 39 87 21

C.O.C Danse



La rentrée est là ! Nous vous proposons différents cours pour progresser et s'amuser ensemble :

- Initiation (GS / CP) : Lundi de 17 H 30 à 18 H 30
- Moderne 1 (CE1 / CE2 / CM1) : Vendredi de 18 H 30 à 19 H 30
- Moderne 2 (CM2 / 6ème / 5ème) : Lundi de 18 H 30 à 19 H 45
- Moderne 3 (4ème / 3ème / Lycéen) : Vendredi de 19 H 30 à 21 H
- Adulte : Lundi de 20 H à 21 H (*)

(*) Horaires et répartitions à titre indicatif, sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits par groupe.

L'année se termine toujours par un spectacle mis en scène par Angélique, notre professeur dynamique. Nous serons présents au forum des associations pour les inscriptions.

Pour plus d'informations : cocdanse.chilleurs@yahoo.fr

Les cours commenceront à partir du 17 septembre.

C.O.C Eveil

Un grand merci à Mathilde LEROY pour son investissement depuis 2014.

Bienvenue à Angélique GUERIN qui accueillera vos petits loups de 3 à 6 ans les lundis soirs de 17 H 30 à 18 H 30 dans la salle de danse du gymnase.

Rendez-vous à la fête des associations pour les inscriptions le samedi 8 septembre.

Pour tous renseignements : Anne au 02 38 32 16 07, ou 06 77 91 60 14, ou anne.mangenot@orange.fr

C.O.C Foot

Journée parents enfants le 9 juin avec différents jeux et la visite de Julien DELONGLEE, suivie du repas partagé le soir.

Sortie au bowling de SARAN le dimanche 17 juin pour les U10 à U15.

Tournoi à SARTILLY, près du MONT SAINT MICHEL, les 23 et 24 juin pour les U13.

Merci à tous, éducateurs, dirigeants, parents, membres du bureau pour ces moments conviviaux.

Je tiens à remercier Pedro, éducateur des jeunes pour ces 8 années au service du club. Bonne continuation dans son nouveau club.

Samedi 8 septembre : forum des associations de 10 H à 16 H au complexe sportif.

La formation Arbitre du district du Loiret aura lieu à CHILLEURS les 16 et 22 septembre ainsi que le 6 octobre à la salle associative.

Le COC Foot recherche pour la saison à venir :

- un dirigeant U7 (6 ans / 7 ans)

- un dirigeant U9 (8 ans / 9 ans) pour les entraînements

Si vous êtes motivés et que vous souhaitez vous engager sur la saison, n'hésitez pas à nous contacter !

Christian GIROUX, Président.

Echos de Chamerolles

Il est devenu le Stage à ne pas rater !

C'est la septième édition qui s'est déroulée dans le parc de la cour Gauthier, lieu idéal pour recevoir plus d'une soixantaine de stagiaires. La journée fut ensoleillée pour le plus grand bonheur des organisateurs : les « Echos de Chamerolles » groupe local de trompes et Guyaume VOLLET, 29 ans, et déjà directeur de plusieurs écoles de Trompes dans le Loiret.

La journée a débuté par un petit déjeuner et une « moulinette » afin de répartir au mieux les stagiaires par niveaux. Finalement, 11 groupes de travail sont passés entre les mains de 10 moniteurs expérimentés. Guyaume VOLLET a souhaité un briefing des moniteurs afin d'unir leur discours et leur enseignement sur la « bonne respiration ». L'organisateur nous a confié que le secret du bon sonneur, c'est sa respiration, vous entendrez parler également de « colonne d'air ».

Les petits groupes d'apprentis ont pu apprécier différentes perceptions toutes guidées par l'analyse de ce professionnel de la trompe : Guyaume VOLLET, trois fois champion international de trompe et plus jeune sonneur titré champion de France à 18 ans.



Les participants ont bien compris l'intérêt de savoir respirer tant pour pratiquer l'instrument que pour son bien être quotidien.

La buvette fut un point de ralliement stratégique tout au long de la journée qui fut très ensoleillée pour le plus grand plaisir de tous.

Convivialité et ambiance terriblement amicale, c'est ce qui fait la renommée du stage sans compter la qualité des moniteurs présents.

La journée a été ponctuée d'interventions musicales qui ont ravi les quelques personnes du village ou de passage à la cour Gauthier. Les Echos de Chamerolles tiennent à ce que cet événement devienne une manifestation annuelle de notre village à part entière !

Contact : Guyaume VOLLET

www.destrompesetvous.fr

Familles rurales

Le Savoir-Faire

A peine une année se termine, que déjà se profile une nouvelle année : 2018-2019.

Le changement notable a été la fusion de Familles rurales CHILLEURS-AUX-BOIS avec Familles rurales de LOURY.

Cette association très vivante propose de nombreuses activités. Nous remercions tous ses membres de nous avoir accueillis avec attention, sympathie et beaucoup de gentillesse. Grâce à eux, le savoir-faire continue dans sa nouvelle appellation « Familles rurales LOURY-CHILLEURS ».

Nos activités ont toujours lieu le mardi après-midi dans la Salle du Relais, 23 rue des Tirlles, de 14 H à 17 H.

Les réalisations classiques sont la couture : sacs de tous gabarits, cartonnages (l'une d'entre nous y a tellement pris goût que nous ne pouvons plus l'empêcher de tout créer) et l'atelier cuisine qui reste une de nos valeurs sûres.



Toutes autres activités ou visites sont envisageables.

Mais notre autre valeur, sûre et incontournable, est « le café-infusion / échange-bavardage / convivialité »

La reprise du savoir-faire aura lieu le mardi 4 septembre.

Nous vous attendons à 14 H au Relais.

Colette HERGIBO : 02.38.32.91.63

Les O P'tits Pas

Je remercie Monsieur le Maire, Gérard LEGRAND, et la Municipalité de nous avoir prêté la salle de la Cour Gauthier pour notre RANDO 4 OU 2 ROUES, PARCOURS MYSTERES ainsi que le corps enseignant de nos écoles de bien avoir voulu mettre les petits mots dans les cahiers.

Nous sommes heureux du résultat de notre RANDO pour cette première édition, avec un premier lot de 50 € en bon d'achat, un parcours de 43 km et des questions sympas.

Nous avons eu 55 participants, avec des voitures modernes et anciennes, et nos amis motards.



NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

LA BOITE AUX LUNETTES (Opticienne), AU FIL DE L'HAIR (Coiffeuse), LE LAZIO (Bar tabac) de CHILLEURS AUX BOIS, le magasin SUPER U et la quincaillerie MAUPU de NEUVILLE AUX BOIS.

Nous vous attendons encore plus nombreux pour notre 2ème édition en Juin 2019

Vous pourrez nous rencontrer à la Journée des Associations

Associations

Team mouw

Bonjour à vous tous,

La Junior Association « Team'Mouv » a été créée en juillet 2017 par certains jeunes de CHILLEURS AUX BOIS pour pouvoir animer notre village en organisant des manifestations ponctuelles.

Après avoir tenu la buvette du Carnaval en avril ainsi que celle de la fête du jeu au mois de mai, nous organisons un vide grenier le

dimanche 16 septembre 2018 dans les Rues de la Boulangère et du Vivier.

Pour compléter cette manifestation, une exposition de voitures anciennes aura lieu lors de cette journée.

Vous pourrez également vous restaurer auprès de la buvette qui sera tenue par l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Alors n'hésitez plus..... Réserver votre dimanche pour vendre vos effets personnels dont vous ne savez plus quoi faire et qui



vous embarrassent... ou alors pour faire de bonnes affaires .

Réservation emplacement vide grenier :
Dylan LOISEAU : 06.42.32.62.41

Dylan LOISEAU,
membre de la « Team'Mouv »



SAFO

CONFERENCE - PROJECTION - DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018 à 15h AU CHATEAU DE CHAMEROLLES

Nous vous invitons le dimanche 28 octobre à 15h, dans la Grande Halle du Château de Chamerolles, à une conférence-projection passionnante, organisée par la Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO) avec le soutien du département du Loiret et de la Commune de Chilleurs-aux-Bois et avec la participation de sonneurs de trompes :

« FORET D'ORLEANS, TERRE DE RESISTANCE EN 1944 » Par :

- Georges Joumas - Docteur en histoire contemporaine - Auteur notamment de « La tragédie des lycéens parisiens résistants - 10 juin 1944 en Sologne »
- Marie-Pierre Le Men - Responsable du musée de la Résistance - Déportation de Lorris et du Château - Musée de Gien,
- Lilliane Brulez - Psychologue - spécialiste du traumatisme de guerre

Cette conférence-projection témoignera de l'organisation des maquis et de la vie des maquisards en forêt d'Orléans avec présentation des

grandes figures liées à ces maquis : Vitry-aux-Loges (Marc O'Neill, Abbé Visage), Chilleurs-aux-Bois (Capitaine Giry, Abbé Thomas), Chambon, Nibelle, Chanteau.

Après les attaques subies par les maquis de Vitry et Chambon, les maquisards terrés en forêt d'Orléans se regroupent en juillet 1944, pour ne former qu'un maquis, le maquis de Lorris, le plus important du Loiret par ses effectifs, près de 600 hommes mi-août 1944.

Renseignements sur la conférence-projection : 02 38 39 84 66

Tarif adulte : 8 € - Tarif réduit : 5 €

Tarif réduit (5 €) pour les adhérents SAFO à jour de leur cotisation (possibilité d'adhérer à la SAFO sur place).

Le droit d'entrée à la conférence-projection donne accès à la visite du Château et des jardins.

Salle de conférence sonorisée avec micro.